

Pomme de terre

du 14 Mai 2018



- **Mildiou** : la majorité des parcelles n'étant pas encore levées, le risque mildiou reste nul dans la grande majorité des situations.
Pour les parcelles levées à 30%, le niveau de risque théorique augmente principalement dans le Loiret et le seuil de nuisibilité pourrait être atteint sur les secteurs de Gien, Pithiviers, Boisseaux et Férolles dans les prochains jours.
Des sorties de taches de mildiou ont été constatées sur un tas de déchets dans le secteur d'Aschères le Marché (45).
Les pluies de ce début de semaine et le retour de températures plus chaudes en milieu de semaine sont favorable au développement des cycles du mildiou.

MILDIOU

Rappel : les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Les températures actuelles étant propices au développement des repousses sur les tas de déchets, ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent pour les **détruire le plus rapidement possible**.

Ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances d'environ 1km).

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Attention, cette année les déclenchements sont basés sur les poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis).

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-infos :

http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001

Situation au 14 Mai 2018

Sur la base des modélisations Mileos, sur des parcelles témoins non irriguées, le seuil de nuisibilité a été théoriquement atteint les 9 et 13 mai sur le secteur de Gien pour tous les types de sensibilité qui seraient levées, ainsi que le 13 Mai sur le secteur de Pithiviers pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes levées.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMFNTINE POM ALI IANCF SA Les 31 aboueurs SOIFFET AGRICULTURE TERRE DE France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018



Situation au 14 Mai 2018

Département	Stations météo	Niveau de risque au 14/05	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 14/05 au 16/05			Pluie (en mm) depuis 7 jours
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	faible	-	NON	NON	NON	1.8
	Chartres (7h)	faible	-	NON	NON	NON	5
	Guillonville (6h)	faible	-	NON	NON	NON	4.4
	Louville (6h)	faible	-	NON	NON	NON	2
	Pré-Saint-Evrault (6h)	faible	-	NON	NON	NON	6
	Viabon (6h)	faible	-	NON	NON	NON	0.4
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (5h)	faible	-	NON	NON	NON	6
	Ouzouer le Marché (6h)	faible	-	NON	NON	NON	8.4
	St Léonard en Beauce (5h)	faible	-	NON	NON	NON	16.4
Loiret (45)	Amilly (5h)	faible	-	NON	NON	NON	11
	Boisseaux (4h)	fort	-	OUI	NON	NON	1
	Férolles (4h)	fort	-	OUI	OUI	NON	2.5
	Gien (4h)	faible	Le 09 et 13/05 sur VS, VI et VR	OUI	OUI	OUI	7
	Outarville (9h)	nul	-	NON	NON	NON	6
	Pithiviers (3h)	faible	Le 13/05 sur VS, VI et VR	OUI	OUI	OUI	2
Essonne (91)	Boigneville (11h)	nul	-	NON	NON	NON	1.4

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : des précipitations sont encore attendues jusqu'à mardi midi sur l'ensemble de la région. Eclaircies et averses devraient se succéder jusqu'à ce weekend où un temps plus sec est attendu. Les températures devraient remonter à partir de mardi après-midi pour dépasser les 20°C.

Ce temps est favorable au développement des cycles du mildiou.

Analyse du risque :

La majorité des parcelles n'étant pas encore levées, le risque mildiou reste pour le moment nul dans ce cas.

Pour les parcelles les plus précoces, il faut être vigilant des 30% de levées.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) devrait être atteint uniquement dans le Loiret pour les secteurs de :

Boisseaux le 16/05 sur VS.

Férolles les 15 et 16/05 sur VS et VI.

Gien le 16/05 sur VS, VI et VR.

Pithiviers le 16/05 sur VS, VI et VR.

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe une réserve de spores (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE POMALIANCE SA Les 31 aboueurs SOIFFET AGRICULTURE TERRE DE France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018